

## Épargne financière

# « Les banques s'impliquent de plus en plus dans la distribution d'OPCVM et d'assurance vie »

*La version 2004 de l'étude de Fideuram Wargny sur le marché de l'épargne financière en Europe souligne le développement croissant de ce type d'épargne, par opposition à l'épargne bancaire classique, malgré la crise boursière de ces dernières années. Les environnements nationaux en termes de produits et de modes de distribution de l'épargne financière restent encore très divers, mais continuent de converger.*

## Quelles sont les grandes caractéristiques du marché de l'épargne financière en Europe ?

Une tendance commune se dégage : les revenus des services bancaires classiques n'étant plus suffisants pour rentabiliser les agences de proximité, les banques s'impliquent de plus en plus dans la distribution d'OPCVM et d'assurance vie. De ce fait, même si les modes de distribution et les types de produits d'épargne restent encore très différents selon les pays, ils ont tendance à converger.

Au Royaume-Uni par exemple, cette problématique de fond est accentuée par la volonté du gouvernement de réformer le marché de l'épargne en simplifiant les produits et en renforçant la concurrence entre les acteurs, avec notamment ce mouvement de « dépoliarisation » qui supprime le monopole des IFA's sur la distribution de produits packagés provenant de plusieurs producteurs. Comme les banques britanniques ont pris conscience qu'elles n'avaient ni les

produits, ni les compétences de vente disponibles en matière d'épargne financière, elles essayent d'acheter des réseaux d'IFA's et des usines de fabrication de produits d'assurance vie ou de passer des accords de distribution avec des assureurs pour se positionner sur ce marché.

En France, les banques ayant été confrontées plus tôt à cette nécessité de trouver des sources de revenus complémentaires, elles se sont déjà équipées en capacités de production et de conseil. En revanche, dans le même objectif d'augmenter leurs revenus ou du moins de les protéger, les compagnies d'assurance ont créé ou racheté des banques pour développer une offre de produits bancaires...

## Ce marché s'oriente-t-il vers un modèle d'architecture ouverte, dissociant production et distribution ?

Une organisation en architecture ouverte n'est pas incompatible avec le fait de garder ses propres usines. Ainsi les banques commercialisent de plus en plus les pro-

duits d'autres marques, mais conservent, par exemple, leur gestion d'actifs car celle-ci est peu consommatrice de fonds propres, même si sa rentabilité a baissé ces dernières années. De plus, les mé-

« Une organisation en architecture ouverte n'est pas incompatible avec le fait de garder ses propres usines. »

tiers de banque d'investissement et de gestion d'actifs réunis dans le même établissement peuvent susciter des synergies et des économies d'échelle. Les banques n'iront jamais jusqu'au point de n'être que des distributeurs de produits financiers. Ce qui n'empêche pas la concurrence, même entre acteurs d'un même groupe.

## Quelle peut être la place de la distribution de produits de retraite, notamment en France ?

Dans beaucoup de pays, notamment les pays du Nord de l'Europe, le recours aux fonds de pension est déjà très développé et cette préoccupation d'épargne retraite est bien



**HUGUES DOUMENC**

Directeur de la recherche actions, responsable secteur financier

Fideuram Wargny

## 1. Évolution des flux d'épargne financière par pays

	Moyenne (en milliards d'euros)		Évolution (en %)
	1995-2000	2001-2002	
Allemagne	133,3	153,7	15
Italie	89	118,7	33
France	85,3	94,5	11
Royaume-Uni	57,1	83,4	46
Espagne	47,7	55,3	16
Pays-Bas	42,4	52,9	25
Belgique	28,6	24,8	-13
<b>Total</b>	<b>483,4</b>	<b>583,3</b>	<b>21</b>

Source : Etude Fideuram Wargny, le marché de l'épargne financière en Europe 2004.

## 2. Évolution des flux d'épargne en assurance vie et fonds de pension

	Moyenne (en milliards d'euros)		Évolution (en %)	Part flux (en %)
	1995-2000	2001-2002		
Allemagne	66,2	67,8	2	44
France	61,5	59	-4	62
Royaume-Uni	37,1	37,8	2	45
Pays-Bas	25,1	31,6	26	60
Italie	28,7	31	8	26
Espagne	13,1	15,3	17	28
Belgique	9	10,1	12	41
<b>Total</b>	<b>240,7</b>	<b>252,6</b>	<b>5</b>	<b>-</b>

Source : Etude Fideuram Wargny, le marché de l'épargne financière en Europe 2004.

intégrée dans leurs mentalités. On constate d'ailleurs que les ménages de ces pays ont compensé par des flux d'épargne plus importants la baisse de valorisation de leurs actifs financiers de ces dernières années. Cette épargne-retraite passe par ailleurs largement dans ces pays par le deuxième pilier, c'est-à-dire la prévoyance professionnelle organisée via l'entreprise.

En France, les banques ont profité de cette récente réforme sur les retraites pour sensibiliser plus globalement leurs clients sur la nécessité de recourir à une épargne longue qui soit adaptée à leurs besoins et les inciter à sortir de ce comportement passé d'une épargne de précaution peu ciblée. Les produits d'épargne-retraite qui viennent d'être créés ont le mérite d'être simples comparés à ceux du monde anglo-saxon ou de la réforme Riestter en Allemagne, mais ils ne sont guère innovants. Et les établissements financiers s'en sont servis

comme produits d'appel pour faire un diagnostic personnalisé et proposer leur gamme de produits d'assurance vie comme le montre la forte croissance de ce marché au cours du premier semestre.

Ce sont principalement les souscripteurs aux revenus limités ou les générations les plus jeunes, après le débat public qui a eu lieu sur ce sujet, qui seront sensibles à ces besoins spécifiques de complément retraite. Les ménages plus aisés ont déjà constitué des réserves en assurance-vie ou équivalent, et la plupart ont surtout un souci de transmission de leur patrimoine. Mais paradoxalement, le PERP est fiscalement plus intéressant pour les cadres supérieurs en fin de carrière !

**Existe-t-il une marge de manœuvre permettant d'accroître l'épargne longue en France ?**

La France a déjà un des taux d'épargne les plus élevés au monde

(entre 16 et 17 %) et il paraît difficile de l'augmenter davantage. L'allongement de la durée de vie et l'entrée de la génération des *baby boomers* de l'après-guerre dans la phase vont certes contribuer à soutenir la demande de produits d'épargne et de prévoyance, mais l'assurance vie représente déjà plus des deux tiers des flux d'épargne financière. On peut s'attendre cependant à ce que, sous la pression de Bruxelles, les avantages fiscaux dont bénéficie encore l'épargne populaire se réduisent et que les monopoles de distribution de cette épargne disparaissent ; ce qui contribuera à faire croître l'épargne longue qui est encore loin d'avoir atteint le seuil de maturité des États-Unis aussi bien en termes de volumes que de typologie de produits.

**Quel est l'impact de l'élargissement de l'Union européenne sur ce marché de l'épargne financière ?**

Beaucoup de banques étrangères ont déjà investi les marchés de l'Europe émergente. Le potentiel de croissance des flux d'épargne de ces pays est évident, mais il reste modeste en termes de taille. La concurrence entre les acteurs financiers sera un facteur de stimulation de ce marché, d'autant que l'épargne longue est, avec le crédit immobilier, le principal outil de fidélisation de la clientèle. Cependant, ces pays se libéralisent plus facilement et se tournent, volontiers en matière d'épargne retraite, vers des systèmes anglo-saxons de fonds de pension.

L'intérêt des banques françaises se manifeste à la fois en tant que producteur, mais aussi en tant que distributeur. Dans ce dernier cas, il faut bien sûr acheter des réseaux, comme l'a fait la Société Générale en Europe de l'Est, allant même jusqu'à ouvrir ses propres agences en Russie. ■

*Propos recueillis par  
Élisabeth Coulomb et Nathalie Ribes*